



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
VILLE DE WATERVILLE**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NO. 635

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement no. 635 décrétant des travaux d'élargissement du chemin Martin et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts** » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 22 juillet 2020 et a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 14 août 2020. Le règlement entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Donné à Waterville, ce 17 août 2020.

Nathalie Isabelle

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, secrétaire-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 17 août 2020 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour d'août 2020.

Secrétaire-trésorière